

<b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b> <b>DÉPARTEMENT</b> <b>D'EURE ET LOIR</b>	<b>COMPTE RENDU DU</b> <b>CONSEIL MUNICIPAL</b>  <b>DE LA COMMUNE DE BOULLAY MIVOYE</b>  <b>Séance du 29 juin 2020</b>
<b>Date de la convocation</b> 26 mai 2020	L'an deux mille vingt et le lundi 29 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOULLAY-MIVOYE, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Stéphane HUET, Maire
<b>Nombre de Conseillers : 11</b> <b>Présents : 11</b> <b>Votants : 10</b>	<b>Présents :</b> Messieurs Stéphane HUET, Christophe PERCHERON, Benjamin SOULARD, Guillaume GUERIN, Damien SERY Mesdames Monique FRESNAY, Anne RONDELAUD, Véronique BOYÈRE, Catherine ATARIAN, Mathilde MEHLICH, Madame CLAIRE Damien
<b>Secrétaire de séance :</b> Véronique BOYÈRE	<b>Absentes excusées</b>

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Véronique BOYERE est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

**1. Approbation du dernier compte-rendu**

Le compte rendu du 1er juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

**2. Vote du compte administratif 2019 et approbation compte de gestion**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les résultats du compte administratif 2019 conformes au compte de gestion du receveur du budget communal :

**SECTION INVESTISSEMENT**

DEPENSES : 40 306.11 €  
RECETTES : 62 641.87 €  
EXCEDENT : 22 335.86 €

**RESTES A REALISER**

DEPENSES : 0 €  
RECETTES : 0 €  
EXCEDENT : 0 €

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES : 193 085.23 €  
RECETTES : 385 089.48 €  
EXCEDENT : 192 004.25 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les résultats du compte administratif 2019 ainsi que le compte de gestion du receveur pour le budget communal

### **3. Budget communal primitif 2020**

Monsieur le maire propose au conseil municipal l'équilibre du budget communal sans augmentation des taxes

FONCTIONNEMENT	: 475 832.25 €
INVESTISSEMENT	: 308 340.11 €

Ce budget est voté à l'unanimité.

### **4. Commission de contrôle de la liste électorale**

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire d'élire des délégués pour la commission de contrôle de la liste électorale. Les noms proposés sont :

En tant que conseillers :

- Monsieur Benjamin SOULARD en tant que titulaire et Madame FRESNAYE Monique en tant que suppléante

Pour le Tribunal Judiciaire :

- Madame Isabelle HUET en tant que titulaire et Madame Anne RONDELAUD en tant que suppléante

Pour le Délégué du Préfet :

- Monsieur Jean-Louis VALADE en tant que titulaire et Monsieur FRESNAYE Bernard en tant que suppléant

Le conseil municipal approuve et donne son accord à l'unanimité pour l'élection de ses délégués.

### **5. Désignation d'un délégué PASS EURELIEN**

Dans le cadre du contrat cadre PASS EURELIEN passé avec le centre de gestion d'Eure et Loir jusqu'au 31/12/2020 Monsieur le maire propose d'élire un délégué.

Madame Catherine ATARIAN se propose en tant que déléguée.

Le conseil municipal approuve et donne son accord à l'unanimité pour que Madame Catherine ATARIAN soit déléguée au PASS EURELIEN.

### **6. Désignation des membres de la commission communale des impôts directs**

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a lieu de désigner les membres de la commission communale des impôts directs. Les noms seront désignés lors de la prochaine réunion du conseil municipal prévu le 10/07/2020.

### **7. Délégation de signature à DREUX AGGLOMERATION pour la gestion des dossiers d'urbanisme**

Un arrêté pour accorder une délégation de signature doit être pris pour la gestion des dossiers d'urbanisme confiée à DREUX AGGLO pour Madame Séverine DESMOUILLIERES et Madame Audrey LIMA-BOUJOL

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces arrêtés et donne accord à Monsieur le Maire pour la signature de ces documents.

#### **8. Désignation des jurés d'assises**

Monsieur le Maire informe que la désignation des jurés d'assises sera faite par tirage au sort par la commune de STE GEMME DE MORONVAL

#### **9. Révision des loyers des logements communaux**

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal qu'au terme du bail passé le 21 juillet 1995 entre la commune et Madame WUNENBURGER Corinne qu'il appartient au conseil municipal de réviser le montant du loyer pour la période du 21 juillet 2020 au 20 juillet 2021.

Le conseil municipal décide de fixer comme suit, le nouveau montant du loyer consenti à Madame WUNENBURGER :

Indice de référence des loyers pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 : 130.57

Indice appliqué au 21 juillet 2019 : 129.99

Nouveau loyer :  $543.89 \times 130.57 / 129.99 = 546.32 \text{ €}$

En sus, Madame WUNENBURGER réglera la taxe des ordures ménagères pour l'époque et mensuellement la somme de 80 € pour frais de chauffage.

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal qu'au terme du bail passé le 16 AOÛT 2002 entre la commune et Madame LE DORNER qu'il appartient au conseil municipal de réviser le montant du loyer pour la période du 16 août 2020 au 15 août 2021.

Le conseil municipal décide de fixer comme suit, le nouveau montant du loyer consenti à Madame LE DORNER :

Indice de référence des loyers pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 : 130.57

Indice appliqué au 16 août 2019 : 129.99

Nouveau loyer :  $507 \times 130.57 / 129.99 = 509.26 \text{ €}$

En sus, Madame LE DORNER réglera la taxe des ordures ménagères pour l'époque et mensuellement la somme de 86.60 € pour frais de chauffage.

#### **10. Détermination des dates pour la fête de Noël, repas des anciens, comité des fêtes et commission environnement**

Monsieur le Maire propose les dates des évènements prochains suivants :

- Fête de Noël prévue le **6/12/2020**
- Repas des anciens prévu le **22/11/2020** dans la salle polyvalente ou paniers repas pour les personnes âgées de 65 ans et +
- Comité des fêtes : **16/07/2020 à 20 h 00**
- Commission environnement : **14/09/2020 à 20 h 00** pour l'aménagement de l'ancien terrain, les décharges, les chemins communaux et le nettoyage du bois communal.

#### **11. Devis pour nouvel ordinateur**

Monsieur le Maire propose un devis pour le remplacement de l'ordinateur de la secrétaire de mairie :

- DELTA TECHNOLOGIE pour un montant de 2 123.57 €

Le devis de DELTA TECHNOLOGIE doit être revu à la baisse.

La date du prochain conseil municipal est fixée au 10/07/2020 à 20 h 00

**L'ordre du jour étant épuisé,  
la séance est levée à 22H50**



Le Maire  
Stéphane HUET

